

Assemblée générale annuelle

LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

2023

7 juin 2023

EN LIGNE SUR ZOOM



Québec 

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER D'ASSEMBLÉE

ORDRE DU JOUR	3
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2022	4
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUIN 2022	9
MESSAGE DU PRÉSIDENT	13
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023	15
ÉTATS FINANCIERS 2022-2023	29
PROCESSUS D'ÉLECTION	49
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023	50
MEMBRES DE L'ÉQUIPE 2022-2023	51
MEMBRES DE LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT 2023-2024	52

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 7 JUIN 2023

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum et de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 7 juin 2022
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2022
6. Dépôt du rapport du président 2022-2023
7. Dépôt du rapport d'activité 2022-2023
8. Dépôt du bilan et des états financiers annuels audités 2022-2023
9. Nomination de l'auditeur indépendant des comptes de la Corporation 2023-2024
10. Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 7 JUIN 2022

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT, TENUE LE 7 JUIN 2022, À COMPTER DE 19 HEURES, PAR TÉLÉCONFÉRENCE ZOOM.

Étaient présents les délégués votants en provenance :

Des municipalités

M. Carl Desrosiers - Municipalité de Saint-Valérien

M. Louis-Marie Bastille - Municipalité de Saint-Modeste (*s'est joint par téléphone plus tard*)

Des institutions scolaires

Mme Manolya Tükeli - Cégep de Rivière-du-Loup

Des organismes de loisir

M. Richard Rancourt - Carrefour 50+ du Québec

Mme Anne Mailloux - District scout Est-du-Québec

Des organismes de loisir pour personnes ayant un handicap

Mme Annie Lévesque - Regroupement des Dynamiques

Des associations sportives

Mme Lise Bossé - Association régionale de patinage artistique Est-du-Québec

M. Éric Plourde - Réseau du Sport Étudiant du Québec - Est-du-Québec

M. Bernard Tessier - Association régionale des clubs juniors de quilles de l'Est-du-Québec

M. Pierre Breton - Association régionale de taekwondo de l'Est-du-Québec

Mme Line Choinière - Club d'athlétisme Coubertin

Assistaient également à l'assemblée :

M. Émilien Nadeau - Membre coopté

Mme Lucille Porlier - Directrice générale

Mme Lucie Ouellet - Adjointe administrative

Mme Josée Longchamps - Conseillère en sport

Mme Lise Arsenault - Conseillère en loisir

Mme Caroline Castonguay - Conseillère en loisir

Mme Myriam Lévesque - Conseillère en loisir

Mme Céline Guillemart - Conseillère en développement du plein air

Mme Karine Roussel-Canuel - Conseillère en développement du loisir culturel

Me Samuel Proulx Lemire - Avocat, SINE QUA NON

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

En l'absence du président, M. Louis-Marie Bastille, qui n'a pu se joindre à la rencontre pour des problèmes techniques, c'est le vice-président, M. Émilien Nadeau, qui présidera la rencontre. Il souhaite d'ailleurs la bienvenue à tous.

2) VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le vice-président, M. Émilien Nadeau, constate que l'avis de convocation est conforme et qu'il est parvenu selon les délais prévus dans les règlements généraux.

Les membres actifs présents constituent le quorum pour toute assemblée des membres; ainsi, M. Nadeau déclare l'assemblée ouverte.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Lucille Porlier fait la lecture de la proposition de l'ordre du jour. À la suite de quoi,

Première proposition

Sur proposition de Mme Lise Bossé, appuyée de Mme Anne Mailloux, il unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

4) RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET DEMANDE DE LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

Pour répondre aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec en matière de gouvernance, les règlements généraux de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent ont été modifiés et adaptés avec l'aide Me Samuel Proulx Lemire, avocat de Sine Qua Non, cumulant une forte expérience auprès d'organismes comme le nôtre.

Des modifications majeures ont été apportées à nos règlements généraux. Celles-ci nous sont d'ailleurs identifiées et expliquées par Me Proulx Lemire.

Les principales sont :

Catégories de membres et représentation

Les catégories de membres associés et honoraires seront abolies. Il n'y avait aucun membre dans ces catégories. Aussi, la catégorie « éducation » a changé de nom pour « scolaire ».

Les membres n'ont désormais plus droit à 2 délégués chacun, mais un seul délégué et un substitut. Le substitut pouvant participer et prendre la parole aux assemblées générales au même titre qu'un délégué, mais il ne peut voter qu'en absence du délégué (pour le remplacer).

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration devra intégrer un nouveau « type » d'administrateur, soit des administrateurs indépendants. Ces administrateurs ne devront avoir aucun lien avec les activités de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent et ne pas être membre ou délégué pour être qualifié d'indépendant.

Le code fixe un nombre minimal obligatoire d'administrateurs indépendants en fonction du nombre total d'administrateurs au conseil.

Le conseil d'administration estime donc que le nombre idéal d'administrateurs pour composer le CA serait de 9, incluant deux administrateurs indépendants. Il est aussi proposé d'éliminer les administrateurs cooptés pour les remplacer par ces administrateurs indépendants. Le conseil verrait donc son nombre d'administrateurs diminuer, passant de 13 à 9.

Matrice de compétence et processus électoral

Le code impose l'implantation d'une matrice de compétence pour le CA. Une matrice de compétence, c'est une liste de compétences et de caractéristiques qui doivent se retrouver parmi les administrateurs pour assurer la pleine compétence du CA. En plus de favoriser l'accroissement des compétences, ça favorise aussi la diversité des genres.

Elle sert ainsi au CA et à l'Assemblée afin d'élire des administrateurs venant compléter et renforcer les compétences globales du CA. Mais pour bien fonctionner, cela requiert la mise en place de certains mécanismes dans le processus électoral.

Le code impose donc dans le cadre de ce processus électoral la mise en place d'un comité d'élection. Ce comité a notamment pour fonction d'évaluer les zones de compétence à renforcer au CA (en fonction de la matrice de compétence établie par le CA), publiciser cette information et veiller au bon déroulement du processus électoral.

Le nouveau processus électoral, qui tiendra compte de la matrice de compétence, ne viendra pas contraindre l'assemblée générale dans le choix des administrateurs, mais viendra plutôt l'orienter vers des choix plus éclairés.

Enfin, les administrateurs indépendants seront élus par mode électronique ultérieurement à l'AGA de manière à permettre de proposer des candidatures venant renforcer les compétences absentes ou plus faibles suite à l'élection générale.

À titre de mesure transitoire, le nouveau processus électoral sera que partiellement mis en application lors de l'AGA de cette année. Il ne sera respecté qu'entièrement au cours de la prochaine année.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

Nouveaux comités

Le code impose de mettre de côté le comité exécutif pour mettre en place trois comités statutaires (obligatoires) : le comité de gouvernance, le comité d'audit et le comité des ressources humaines.

Modifications diverses

Autrement, le règlement présenté s'avère un règlement plus complet que ne l'était l'ancien. Tous les devoirs des membres, administrateurs et instances y sont maintenant clarifiés et sont exhaustifs. Il utilise de plus un langage plus clair et non genré (épïcène).

Ce nouveau règlement respecte donc entièrement la loi et le code de gouvernance imposé par le ministère de l'Éducation du Québec.

RATIFICATION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

CONSIDÉRANT QU'une refonte complète des règlements généraux de la corporation a été faite, notamment pour se conformer au code de gouvernance du ministère de l'Éducation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications apportées à ces règlements nécessitent l'approbation des membres exprimée lors d'une assemblée générale extraordinaire pour pouvoir entrer en vigueur et que la résolution adoptée à cet effet doit l'être aux deux tiers des voix;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a adopté la nouvelle version des règlements généraux lors de sa séance du 5 avril dernier, mais qu'il a suspendu l'entrée en vigueur de cette nouvelle version à sa ratification par les membres;

Deuxième proposition

Sur une proposition de M. Richard Rancourt, appuyée de Mme Anne Mailloux, il est unanimement résolu d'abroger les anciens règlements généraux de la corporation (lesquels n'étaient pas numérotés) et de ratifier le règlement R-01 lequel vient remplacer les anciens règlements généraux, tel qu'adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 5 avril dernier.

Adoptée

DEMANDE DE LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

Troisième proposition

Sur une proposition de Mme Lise Bossé, appuyée de M. Bernard Tessier, il est unanimement résolu d'autoriser Mme Manolya Tükeli et Mme Annie Lévesque, administratrices, à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de lettres patentes supplémentaires afin de remplacer la section 6, " Autres dispositions ", par les dispositions suivantes :

6- Autres dispositions

A - Actions

La personne morale peut acquérir des actions de société par actions, les vendre ou autrement en disposer, par simple résolution du conseil d'administration de celle-ci.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

B - Administrateurs

1. Le conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateurs. Ce nombre peut être modifié par la personne morale conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.
2. Les membres peuvent, lors d'une assemblée, destituer un administrateur de la personne morale. L'avis de convocation de l'assemblée doit mentionner qu'une telle personne est passible de destitution ainsi que la principale faute qu'on lui reproche.

C - Emprunt

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- Faire des emprunts de deniers sur le crédit de la personne morale;
- Émettre des obligations ou autres valeurs de la personne morale et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- Hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la personne morale;
- Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens, meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des personnes morales.

D - Liquidation

En cas de liquidation de la personne morale ou de distribution des biens de la personne morale, ces derniers, après paiement des dettes de la personne morale, seront dévolus à une ou plusieurs organisations exerçant des activités analogues.

5) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Le vice-président, M. Émilien Nadeau, remercie les délégués pour leur participation et indique que l'assemblée générale annuelle suit immédiatement cette rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.

Adoptée

Président

Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 7 JUIN 2022

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT, TENUE LE MARDI 7 JUIN 2022, À COMPTER DE 19 H 35, PAR TÉLÉCONFÉRENCE ZOOM

Étaient présents les délégués votants en provenance :

Des municipalités

M. Carl Desrosiers - Municipalité de Saint-Valérien

M. Louis-Marie Bastille - Municipalité de Saint-Modeste (*par téléphone*)

Des institutions scolaires

Mme Manolya Tükeli - Cégep de Rivière-du-Loup

Des organismes de loisir

M. Richard Rancourt - Carrefour 50+ du Québec

Mme Anne Mailloux - District scout Est-du-Québec

Des organismes de loisir pour personnes ayant un handicap

Mme Annie Lévesque - Regroupement des Dynamiques

Des associations sportives

Mme Lise Bossé - Association régionale de patinage artistique Est-du-Québec

M. Éric Plourde - Réseau du Sport Étudiant du Québec - Est-du-Québec

M. Bernard Tessier - Association régionale des clubs juniors de quilles de l'Est-du-Québec

M. Pierre Breton - Association régionale de taekwondo de l'Est-du-Québec

Mme Line Choinière - Club d'athlétisme Coubertin

Assistaient également à l'assemblée :

M. Émilien Nadeau - Membre coopté

Mme Lucille Porlier - Directrice générale

Mme Lucie Ouellet - Adjointe administrative

Mme Josée Longchamps - Conseillère en sport

Mme Lise Arsenault - Conseillère en loisir

Mme Caroline Castonguay - Conseillère en loisir

Mme Myriam Lévesque - Conseillère en loisir

Mme Céline Guillemart - Conseillère en développement du plein air

Mme Karine Roussel-Canuel - Conseillère en développement du loisir culturel

Mme Martine Bélanger - Raymond Chabot Grant Thornton

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Louis-Marie Bastille, en raison de problèmes techniques, n'a pu se joindre que par téléphone. C'est donc le vice-président, M. Émilien Nadeau, qui animera la rencontre.

2) VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Nadeau constate que l'avis de convocation transmis le 19 mai 2022 est conforme et qu'il est parvenu selon les délais prévus dans les règlements généraux.

Les membres actifs présents constituent le quorum pour toute assemblée des membres; ainsi, M. Émilien Nadeau déclare l'assemblée ouverte.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Émilien Nadeau fait la lecture de la proposition de l'ordre du jour. À la suite de quoi,

Première proposition

Sur une proposition de Mme Anne Mailloux, appuyée de M. Richard Rancourt, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en le laissant ouvert.

Adoptée

4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU 10 JUIN 2021

Le vice-président invite Mme Anne Mailloux, secrétaire-trésorière, à faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021.

Deuxième proposition

Sur une proposition de M. Bernard Tessier, appuyée de Mme Manolya Tükeli, il est unanimement résolu que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

5) DÉPÔT DU RAPPORT DU PRÉSIDENT

En remplacement de M. Louis-Marie Bastille, Mme Anne Mailloux, secrétaire-trésorière, fait la lecture du rapport du président. Il y est question, entre autres, du processus pour le changement de nom et de l'image de notre corporation ; de la signature d'une nouvelle convention 2021-2024 avec le Gouvernement du Québec ; du montant de 520 000 \$ versé dans le cadre de tous nos programmes ; du travail effectué pour répondre aux exigences du gouvernement pour un nouveau code de gouvernance ; des remerciements s'adressant à la ministre Isabelle Charest, aux équipes COSMOSS, aux personnes de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, à tous ses partenaires et à l'ensemble des bénévoles et professionnels en loisir et en sport.

6) DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

La directrice générale, Mme Lucille Porlier, débute la présentation du rapport des activités réalisées durant l'exercice 2021-2022 qui se retrouve dans le cahier de l'assemblée générale. Chacune des employées poursuit en présentant les réalisations majeures dans leurs dossiers respectifs, et ce, en fonction des différents mandats établis par le ministère de l'Éducation du Québec.

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

7) DÉPÔT DU BILAN ET DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

M. Émilien Nadeau invite Mme Martine Bélanger, directrice principale chez Raymond Chabot Grant Thornton et responsable de l'audit, à présenter les états financiers 2021-2022 préparés par cette firme comptable.

Elle débute par le rapport de l'auditeur indépendant. Elle poursuit avec les résultats et le bilan au 31 mars 2022. Aucun commentaire ni aucune question de la part des participants.

8) NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DES COMPTES DE LA CORPORATION

Suite à la recommandation du conseil d'administration,

Troisième proposition

Sur proposition de M. Richard Rancourt, appuyée de Mme Anne Mailloux, il est unanimement résolu de nommer Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur indépendant pour l'exercice financier 2022-2023.

Adoptée

9) ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Dans un premier temps, M. Émilien Nadeau invite les délégués à procéder à l'élection d'un président et d'un scrutateur.

Quatrième proposition

Sur proposition de Mme Lise Bossé, appuyée de Mme Manolya Tükeli, il est unanimement résolu que Mmes Lucille Porlier, Lucie Ouellet et Josée Longchamps soient respectivement présidente, secrétaire et scrutatrice d'élection.

Adoptée

Afin de pourvoir aux postes en élection, Mme Lucille Porlier explique les nouveaux règlements généraux relatifs aux élections et la procédure qui sera suivie.

Secteur Loisir : 2 postes en élection

- Poste 1 en élection pour 2 ans : Mandat terminé : Anne Mailloux, Mouvement scout
- Poste 2 en élection pour 1 an : Poste vacant

Secteur Loisir pour personnes ayant un handicap : 1 poste (aucune élection en 2022)

- Poste 1 - mandat en cours : Annie Lévesque, Regroupement des Dynamiques

Secteur Sport : 2 postes, dont 1 en élection

- Poste 1 - mandat en cours : Lise Bossé, Ass. de patinage artistique de l'Est-du-Québec
- Poste 2 en élection pour 2 ans : Mandat terminé : Bernard Tessier, Association régionale des clubs juniors de quilles de l'Est-du-Québec

Secteur Scolaire : 1 poste (aucune élection en 2022)

- Poste 1 - mandat en cours : Manolya Tükeli, Cégep de Rivière-du-Loup

Secteur Municipal : 1 poste (aucune élection en 2022)

- Poste 1 - mandat en cours : Louis-Marie Bastille, Municipalité de Saint-Modeste

Administrateurs indépendants : 2 postes

- Poste 1 : 2 ans
- Poste 2 : 1 an

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 7 JUIN 2022 (SUITE)

Ces 2 postes sont nouveaux au conseil d'administration. Des personnes non membres seront sollicitées directement pour leurs compétences reconnues. Ces compétences seront définies par les administrateurs de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent selon les besoins de l'organisation. À la suite de leur acceptation à siéger, un vote électronique sera demandé aux membres pour confirmer leur élection. Mme Porlier souhaite que les postes soient pourvus d'ici les deux prochaines semaines.

Dans le cadre de notre année transitoire vers l'application des nouveaux règlements généraux, voici la façon de procéder à l'élection des 3 postes mentionnés précédemment :

Les personnes intéressées auront trois (3) minutes pour se présenter. Les personnes absentes pouvaient faire parvenir à Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent un texte lu par la présidence d'élection en guise de présentation. Les personnes intéressées doivent prendre soin de mettre en valeur leurs compétences et leurs caractéristiques en lien avec celles recherchées et annoncées dans l'avis de convocation. S'il y a élection, celle-ci se fera au scrutin secret de façon électronique et confidentielle.

Secteur Loisir

- Poste 1 pour 2 ans : Mme Anne Mailloux, représentante du Mouvement Scout pour l'Est-du-Québec est la seule à se présenter. Elle est donc élue sans opposition.
- Poste 2 pour 1 an : Personne ne se présente pour ce 2e poste en loisir.

Secteur Sport

- Poste 2 pour 2 ans : M. Bernard Tessier, de l'Association régionale des clubs juniors de quilles de l'Est-du-Québec, pose sa candidature et fait sa présentation. Il est élu sans opposition

Cinquième proposition

Sur proposition de Mme Manolya Tükeli, appuyée de Mme Lise Bossé, il est unanimement résolu que Mme Anne Mailloux soit élue au poste du secteur loisir et M. Bernard Tessier soit élu au poste du secteur sport, et ce, sans opposition et pour deux ans dans les 2 cas.

Le conseil d'administration est mandaté afin de pourvoir le poste vacant en loisir dans les prochaines semaines.

Adoptée

10) PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire ni aucune question de la part des membres présents.

11) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis-Marie Bastille remercie M. Émilien Nadeau de l'avoir remplacé pour cette assemblée générale.

Il en profite également pour remercier les administrateurs sortants, M. Georges Deschênes, Mme Marie-Ève Ouellet, M. Carl Frigon et particulièrement, M. Émilien Nadeau pour son apport, non seulement à l'URLS dont il occupe la présidence depuis 2010, mais également au RURLS et à la Corporation Secondaire en spectacle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

La dernière année aura permis à notre organisation d'atteindre une étape additionnelle dans l'application de notre nouveau code de gouvernance. À cet effet, en plus de se doter de nouveaux règlements généraux lors des assises annuelles 2022, le nouveau conseil d'administration a formé des comités de travail en impliquant tous les administrateurs dans l'un ou l'autre de ces comités : Gouvernance et éthique, Ressources humaines, Audit et Élection. L'engagement des administrateurs fut remarquable au cours des 12 derniers mois et je tiens à les remercier pour leur implication et leur assiduité. D'ailleurs, vous retrouverez leur nom en page 50 du document.

Chaque comité relève des défis selon son champ d'intervention et les administrateurs se sont impliqués selon leurs intérêts et leurs compétences. Nous avons jusqu'en février 2024 pour assurer l'application du code de gouvernance du Ministère et sans me tromper, je pense pouvoir affirmer que le défi sera relevé.

Parallèlement à tout ce travail de gouvernance, nous avons poursuivi notre implication, par le biais de M. Émilien Nadeau, tant au conseil d'administration du Réseau des URLS du Québec que de la Corporation Secondaire en spectacle que l'on appelle depuis peu, ACLAM. Son travail, conjugué à celui des autres administrateurs, porte fruit puisque nous travaillons en étroite collaboration avec les autres régions du Québec et mutualisons certains de nos services et activités, et ce, pour une plus grande efficacité. Je désire donc remercier M. Nadeau pour son engagement soutenu depuis des années.

Toujours sur une note tout aussi positive, en cours d'année, les MRC du Bas-Saint-Laurent ainsi que les Centres de services scolaires ont accepté de supporter financièrement le Fonds de transport pour la participation aux activités récréatives et sportives nouvellement créé au Bas-Saint-Laurent grâce à une subvention versée par le Gouvernement du Québec. Le programme fut lancé dès le retour des événements sportifs et, comme vous le constaterez dans le rapport d'activité, plusieurs clubs en ont bénéficié. D'ailleurs, j'en profite pour vous informer qu'un montant total de 822870 \$ a été remis afin de soutenir de nombreux projets structurants dans la région par le biais de tous nos programmes.

De plus, forts de notre expérience dans 3 projets pilotes réalisés dans la région du Bas-Saint-Laurent, particulièrement dans les MRC de Kamouraska et de La Mitis et auprès d'une entreprise de plein air à Rimouski, nous avons, en mars dernier, signé une convention de financement avec le Gouvernement du Québec qui nous permettra d'étendre l'expérience de centrales dans d'autres territoires et auprès d'autres organisations d'ici 2027. D'ailleurs, un plan de déploiement est en cours de réalisation en vue de permettre, notamment aux clientèles vulnérables, d'avoir accès à des équipements afin d'encourager la pratique du sport et du plein air. Ce projet de Centrales de prêt d'équipements s'inscrit dans la volonté du Gouvernement du Québec de doter le Québec d'un réseau collectif d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés.

Cette année marque un tournant important pour notre organisme. En effet, dans les jours et les mois qui vont suivre, trois personnes quitteront leur poste. Deux d'entre elles, Lucille et Lucie, pour une retraite bien méritée, tandis qu'Émilien Nadeau terminera son mandat avec nous après avoir assumé différents postes stratégiques au sein de notre organisation.

C'est une page d'histoire de notre organisme qui se tourne avec le départ de ces pionniers de la première heure. C'est aussi une partie importante de la mémoire collective de l'organisme qui s'en va avec eux.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

(SUITE)

En mon nom personnel, celui des membres du conseil d'administration, de même que de tous les employés, je veux remercier sincèrement ces trois personnes qui se sont dévouées durant toutes ces années pour le développement du loisir et du sport au Bas-Saint-Laurent. C'est en grande partie grâce à leur dévouement et à leur travail que notre organisme a pu se développer et devenir un acteur important au Bas-Saint-Laurent.

Je suis certain que Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent sera toujours présent dans vos cœurs de même que vous le serez dans les nôtres.

En terminant, je désire féliciter la Ville de Rivière-du-Loup et son comité organisateur qui, en mars dernier, ont fait vivre un événement inoubliable à la grande famille des Jeux du Québec. Je salue également la Ville de Rimouski et son comité organisateur qui accueilleront les athlètes et les acteurs sportifs à l'été. Notre collaboration vous est acquise. Je remercie également nos précieux partenaires, soit la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, madame Isabelle Charest, et son équipe, les différentes équipes COSMOSS, le personnel de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de même que nos nombreux partenaires provinciaux : SPORTSQUÉBEC, Corporation Secondaire en Spectacle, Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées, Conseil québécois du loisir ainsi que toutes les personnes impliquées au sein du Réseau des URLS. Sincères remerciements à tous nos membres qui nous appuient et avec qui nous avons le plaisir de travailler.



Louis-Marie Bastille
Président

Assemblée générale annuelle

LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

Rapport d'activité 2022-2023

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il m'est agréable que le rapport d'activité pour l'année 2022-2023 vous soit présenté par l'équipe. Il a une signification toute particulière pour moi, car c'est mon dernier tour de piste à Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent puisqu'à l'automne je prendrai ma retraite. Vous comprendrez que c'est avec beaucoup de fierté que je signe ce rapport. Encore une fois, je désire souligner le travail extraordinaire de mes collègues qui, comme en témoignent les pages qui suivent, ont relevé le défi avec brio.

Je tiens donc à remercier Lucie, Josée, Lise, Caroline, Myriam, Céline, Carolyn et Karine. Je les remercie pour la somme et la qualité du travail accompli. Je sais qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes pour l'organisation. Je remercie également les administrateurs pour leur disponibilité et leur ouverture afin de mener à bien les nombreux projets et de gouverner notre organisation avec dévouement, respect et honnêteté. Je quitterai mes fonctions, mais je garde en souvenir de belles années de collaborations, d'échanges et d'amitiés.

Merci pour tout votre dévouement et bonne continuité à tous !



Lucille Porlier

Directrice générale

VIE DÉMOCRATIQUE ET GESTION

- Fin de la révision de nos nouveaux règlements généraux et demande de lettres patentes supplémentaires en concordance avec le nouveau code de gouvernance à la suite de la réalisation de l'assemblée extraordinaire et de l'assemblée générale annuelle tenues en juin 2022.
- Relance de la campagne d'adhésion 2023-2024 dont vous trouverez les résultats à la page 52 du document.
- Cinq réunions du conseil d'administration et 15 réunions des comités Ressources humaines, Gouvernance et éthique, Audit et Élection qui ont permis de poursuivre le travail vers l'atteinte des exigences gouvernementales. Rappelons que le Code de gouvernance doit être complété en février 2024.
- Suivis administratifs et redditions de comptes auprès des différents ministères et de la Corporation Secondaire en spectacle se sont également faits afin de répondre aux différentes normes administratives exigées.
- Départ de Karine Roussel au poste de conseillère en développement du loisir culturel qui nous permet de revoir le poste et de travailler le dossier différemment.
- En raison du contexte exceptionnel des Jeux du Québec dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit deux finales provinciales en 4 mois d'intervalle, nous avons procédé à l'engagement d'une agente en sport, Mme Carolyn Claveau dont le contrat se termine en septembre 2023.
- Le personnel de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent s'est réuni à 17 reprises afin de favoriser le travail collaboratif et le travail intersectoriel. De plus, des comités internes furent formés sur des sujets particuliers : orientation de nos programmes de soutien financier, centrales de prêt d'équipements et révision du site internet. Finalement, une trentaine de rencontres individuelles avec l'un ou l'autre des membres du personnel se sont déroulées sur divers sujets.
- Travail avec le comité d'orientation (trois rencontres) lié au loisir des personnes handicapées en vue de bonifier le travail collaboratif entre les régions. Par ailleurs, en cours d'année, nous avons mis fin à notre participation à ce comité permettant à une autre région de s'y impliquer.
- Participation à cinq rencontres avec le comité régional de COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé). Participation aux travaux de la Table sectorielle des saines habitudes de vie du Bas-Saint-Laurent en vue de l'élaboration d'un plan d'action régional (7 rencontres se sont déroulées en groupe ou en sous-groupe). De plus, nous avons participé aux travaux de la mise en place du programme Grandir par la Nature dans les Centres de la petite enfance.
- Présence de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent au conseil d'administration du comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec – Rivière-du-Loup (7 rencontres). Heureusement, après deux années de report, l'événement s'est déroulé en mars 2023 et a connu un immense succès. Pour l'organisation de la Finale des Jeux du Québec à Rimouski en 2023, nous avons participé à huit rencontres du comité organisateur et à trois rencontres du comité gouvernance et stratégie dont nous assumons le leadership. Rimouski accueillera, à son tour, la grande famille des Jeux du 21 au 29 juillet 2023. C'est une invitation à y participer et à s'y impliquer comme bénévole.
- Au palier provincial, nous participons aux travaux du Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec, à son assemblée générale annuelle, à ses réunions du conseil d'administration ainsi qu'aux 8 réunions de la Table des directions générales. De plus, toute l'équipe de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent est également associée à des Groupes de travail réseau (GTR) dans leur domaine spécifique. De plus, cette année, 4 personnes de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent ont participé au Congrès du RURLS à Saint-Georges en Beauce.

COMMUNICATION

- Mise à jour du site internet pour alléger le nombre de pages et simplifier la navigation pour la rendre plus efficace.
- Démarche active dans le but de la refonte complète du site internet : analyse et définition du projet de refonte.
- Création d'un nouveau module de carte interactive des équipements adaptés sur le site internet. Lancement prévu en 2023-2024.
- Publications fréquentes sur nos médias sociaux dans le but de promouvoir les activités de loisir, de sport, de plein air et de loisir culturel, ainsi que les bons coups de nos membres.
- Production d'une infolettre bimensuelle et d'infolettres thématiques qui rejoignent plus de 1 800 abonnés.
- Grand lancement du projet Contes et légendes du Bas du fleuve : Conférence de presse, 4 entrevues médiatiques et 3 articles sans entrevue. Envoi de près de 200 liens Vimeo ou clés USB à différents partenaires.
- Utilisation de diverses plateformes de communication numérique pour publier, hors du Bas-Saint-Laurent, les projets Moi à l'œuvre, Art Nature et Marly teste des affaires.

FACEBOOK

Près de 3 000 abonnés

INFOLETTRE

+ de 60 infolettres envoyées
à notre liste de contacts de
plus de 1 800 personnes

BÉNÉVOLAT

- Journée internationale des bénévoles : promotion de la journée via nos réseaux sociaux et infolettre. Partage des outils du Réseau de l'action bénévole du Québec.
- Promotion de différentes formations offertes par nos partenaires pour les bénévoles.
- Coordination du Forum à l'intention des gestionnaires de bénévoles qui a eu lieu en présence le 10 novembre 2022. 80 personnes ont participé à cette journée.
- Promotion du lancement de la Mesure Implic4ction, en collaboration avec La Ruche : création d'une infolettre spéciale, organisation d'une rencontre d'information, création d'une page spécifique sur notre site web regroupant toutes les informations nécessaires pour aider nos organismes. Accompagnement d'organismes dans le processus de dépôt de projet.
- Offre d'un atelier sur l'accompagnement, le recrutement et la valorisation des bénévoles avec le Centre d'action bénévole de Québec.

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD-MORIN

- Diffusion et promotion du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, participation à la remise du prix à notre lauréat régional. En 2022, le récipiendaire du volet régional est M. Sylvain Caron de Matane, président depuis 20 ans de la Ligue de balle-molle.

JEUX DU QUÉBEC

MES PREMIERS JEUX

- La première édition de *Bouge à la relâche : Visite ton club* a permis à 9 clubs sportifs de la région d'accueillir des familles lors de différentes portes ouvertes. Au total, 4 345 \$ ont été remis aux clubs participants.
- 9 projets Mes premiers Jeux ont été soutenus à l'été 2022 (10 918 \$). Ce sont plus de 500 enfants âgés de 6 et 12 ans qui ont été initiés à une discipline.
- 4 clubs ont été financés lors de l'édition d'hiver Mes premiers Jeux pour un total de 5 000 \$ et ont rejoint 175 enfants.

JEUX RÉGIONAUX - été 2022

- Participation de 774 athlètes à 20 compétitions régionales.

JEUX RÉGIONAUX - hiver 2023

- Ce sont 1 248 athlètes qui ont participé à 22 compétitions entre les mois de novembre 2022 et février 2023.

CAMP ESPOIR EN ROUTE VERS RIMOUSKI 2023

- Ce sont plus de 45 athlètes qui ont participé aux séances d'évaluation physique en collaboration avec le département de kinésiologie de l'UQAR. Entre les mois de décembre 2022 et mars 2023, les athlètes et leurs parents ont eu accès à quatre conférences avec : une athlète olympique, un physiothérapeute, une kinésiologue et une nutritionniste.



JEUX DU QUÉBEC - Laval - Été 2022

- Participation à la visite des chefs.
- Une délégation de 152 athlètes, 31 entraîneurs/accompagnateurs et 13 missionnaires.
- Présence de la région dans 13 disciplines.
- La région termine au 14e rang avec une récolte de 3 médailles d'or, 3 d'argent et 6 de bronze.

JEUX DU QUÉBEC - Rivière-du-Loup - Hiver 2023

- Membre du comité consultatif des chefs de délégation.
- Participation à la visite des chefs #2 avec les nouveaux chefs.
- Une journée par semaine à la Maison des Jeux à Rivière-du-Loup en alternance avec Rimouski.
- Chronique hebdomadaire à la radio de Radio-Canada entre novembre 2022 et février 2023.
- Une délégation de 127 athlètes, 41 entraîneurs/accompagnateurs et 14 missionnaires.
- Présence dans 16 disciplines.
- La région termine au 14e rang avec une récolte de 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 9 de bronze en plus de deux bannières d'esprit sportif en patinage artistique et en tennis de table ainsi que deux bannières de troisième position en boxe olympique et en patinage artistique.

JEUX DU QUÉBEC

(SUITE)

JEUX DU QUÉBEC – Rimouski 2023

- Soutien financier de 10 000 \$ pour de l'achat d'équipements.
- Une journée par semaine à la Maison des Jeux à Rimouski en alternance avec Rivière-du-Loup.
- Membre du comité consultatif des chefs de délégation.
- Visite du comité consultatif à Rimouski.

SPORT

ENTRAÎNEURS

- Promotion du calendrier des ateliers du PNCE offerts en ligne mensuellement.
- Collaboration avec Excellence sportive Québec-Lévis (ESQL) pour les conférences de l'Académie des entraîneurs et des intervenants du Bas-Saint-Laurent.
- Soutien financier à 5 entraîneurs pour le Grand Rendez-vous ESQL.

FONDS DE TRANSPORT

- Ce sont plus de 50 organismes qui ont reçu plus de 40 000 \$ pour la première année du Fonds de transport.

SOUTIEN AUX ÉQUIPES RÉGIONALES

- Soutien aux équipes régionales qui participent aux Finales des Jeux du Québec d'été et d'hiver dans 17 disciplines pour un montant de 13 516 \$.

SOUTIEN À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

- Soutien de 7 000 \$ pour l'organisation de 7 compétitions de niveau provincial dans la région du Bas-Saint-Laurent.

SOUTIEN À LA FORMATION

- Soutien à la formation dans trois disciplines pour un montant total de 2 895 \$.

PLEIN AIR

- Poursuite de la concertation via la Table régionale plein air du Bas-Saint-Laurent (22 membres ; 3 rencontres par année).
- Participation au comité régional Grandir par la nature (5 rencontres).
- Organisation du Forum plein air régional (96 passionnés de plein air rassemblés).
- Accompagnement et diffusion des programmes d'aide financière.
- Accompagnement au développement de 3 projets de centrales de prêt d'équipements au Bas-Saint-Laurent : Riki-Bloc – Coopérative d'escalade à Rimouski et les deux territoires des MRC de La Mitis et de Kamouraska.
- Le Mois du bénévolat en plein air du Bas-Saint-Laurent : 1re édition au printemps 2022, de la mi-mai à la mi-juin ; coordination et promotion des activités. Création d'une vidéo pour promouvoir le bénévolat en plein air.
- Le Festival plein air du Bas-Saint-Laurent : 1re édition toutes les fins de semaine de septembre et la première d'octobre ; 20 activités de plein air réparties sur 15 lieux dans 6 MRC du Bas-Saint-Laurent ; 700 participants ; 10 disciplines de plein air sur 10 journées et 72 bénévoles impliqués.
- Accompagnement du dossier de la Route bleue du Sud de l'Estuaire en collaboration avec le comité ZIP Sud de l'Estuaire et Canot-Kayak Québec
- Cycliste averti , programme d'éducation cycliste de Vélo Québec :
 - Printemps 2022 : retour du programme, 2 écoles.
 - Automne 2022 - Hiver 2023 : recrutement de 9 écoles, dont 7 nouvelles.
 - Un formateur d'instructeurs rimouskois.



EX3 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN AIR EN MILIEU SCOLAIRE (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

- 75 répondants EX3 au Bas-Saint-Laurent représentant plus de 50 écoles, dans 4 Centres de services scolaires et la Commission scolaire Eastern Shores ;
- Communauté de pratique : début des rencontres ; formation Orientation et boussole de Rando Québec ;
- Aide financière au transport scolaire à 42 écoles qui a permis à 3 702 élèves de pratiquer une discipline plein air, et ce, pour un total de 12 103 \$;
- Développement du programme reconnaissance du SIA (sentier international des Appalaches) dans 3 écoles pilotes au Bas-Saint-Laurent (La Matapédia et La Matanie) ;
- Promotion et diffusion, cet hiver, du programme d'initiation au ski de montagne Nos premières traces de la FQME (Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade au Bas-Saint-Laurent).

ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Promotion des initiatives de nos partenaires portant sur l'activité physique : La Lancée, 100 degrés et Fillactive.
- Gestion de la Mesure 1.4 favorisant la pratique de l'activité physique chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Onze (11) rencontres se sont tenues avec les différents partenaires afin d'établir le plan d'action pour la durée de l'entente avec le ministère de l'Éducation du Québec soit, de 2022 à 2025. Des ententes ont d'ailleurs été signées à cet effet.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

- Déploiement du Défi château de neige dans la région et tirage de cartes-cadeaux auprès des participants ayant inscrit leur château sur la plateforme. Au total, ce sont 65 châteaux de neige pour la région.



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES (PAFILR)

- Programme Pour des initiatives structurantes en loisir et en sport (PAFILR) : un soutien été accordé à des projets totalisant 412 991 \$. Ces projets visent l'aménagement des parcs, l'amélioration des infrastructures ainsi que l'achat de matériel.

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (JNSAP)

- Promotion de la Journée nationale du sport et de l'activité physique via nos réseaux sociaux à l'aide des outils promotionnels réalisés par le ministère de l'Éducation du Québec.

ÉTHIQUE, SÉCURITÉ, INTÉGRITÉ

COMMOTIONS CÉRÉBRALES

- Le projet pilote sur les commotions cérébrales a débuté avec les Centres de services scolaires du Fleuve-et-des-Lacs et de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Le projet pilote consiste à former le personnel des écoles primaires et secondaires de façon à ce qu'il soit en mesure d'appliquer le protocole de gestion des commotions cérébrales et la gestion de la fiche de suivi.
- Mise à jour sur notre site internet des sources d'information fiables en lien avec l'éthique, la sécurité et l'intégrité.

OFFICIELS

- Été 2022 : Lancement de la vidéo promotionnelle. Déploiement de la campagne en soccer et en baseball. Ajout de bannières déroulantes et de beach flag sur les terrains pendant les tournois. Les officiels de soccer ont eu accès à une tente dédiée à eux pendant la compétition.
- Hiver 2023 : Les athlètes, les parents et les entraîneurs en hockey masculin et féminin des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup ont participé à une conférence avec un officiel de la ligue nationale afin de discuter de son parcours, des enjeux et des attentes des officiels. Les athlètes ont porté un chandail lors des échauffements hors glace indiquant leur implication dans un sport sans intimidation et démontrant leur respect envers les officiels.

PARCS ET ESPACES RÉCRÉATIFS

- Accompagnement de 17 municipalités et une MRC. Les accompagnements portent entre autres sur le développement d'un projet d'aménagement, la recherche de financement, la sécurité, l'accessibilité et la qualité dans les parcs, l'animation, le choix des équipements, etc.

Les municipalités accompagnées sont : Saint-Marcellin, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Lac-au-Saumon, Sayabec, Matane, Sainte-Angèle, Saint-Donat, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Flavie, Saint-Modeste, Baie-des-Sables, Price, L'Isle-Verte, MRC de Rivière-du-Loup, Saint-François-Xavier-de-Viger, Mont-Joli et Val-Brillant.

- Accompagnement de 7 écoles dans la démarche Aménager la cour, un travail d'équipe ! dans le but de déposer un projet dans la Mesure 50530 - Embellissement des cours d'école : École Riou de Saint-François-Xavier-de-Viger, École Desbiens de Dégelis, École La Rédemption, École Les Hauteurs, École des Alizés de Mont-Joli, École Sacré-Cœur de La Pocatière, École Saint-Noël.
- Soutien-conseil pour les milieux municipal et scolaire en matière de sécurité dans les aires de jeu. La notion de sécurité est toujours abordée lors de nos accompagnements.
- Promotion des outils de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), de l'Institut Québécois de la Sécurité dans les Aires de Jeu (IQSAJ) et du Guide d'aménagement en sport, loisir et plein air de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).
- Lancement d'un projet pilote concernant l'animation des parcs municipaux : soutien financier et visibilité auprès des municipalités participantes (7), ces dernières ont organisé des séances de danse dans leur parc municipal.
- Agir en tant que répondante régionale certifiée en matière de sécurité dans les aires de jeu par l'IQSAJ.
- Participation aux consultations pour le programme particulier d'urbanisme du centre-ville de Matane débuté en 2022 et visant l'amélioration des espaces verts et des parcs.

LOISIR MUNICIPAL, SCOLAIRE ET ASSOCIATIF

- Soutien auprès de 68 municipalités dans le cadre du programme de soutien financier Pour des initiatives locales de concertation, afin de favoriser les projets intermunicipaux en loisir municipal et en lien avec le plan d'action du développement du plein air.
- Offre de 13 formations gratuites pour les professionnels en loisir, les OBNL en loisir, sport et plein air et les gestionnaires de camp de jour touchant la gestion des risques, l'entretien de parcs et infrastructures et la saine gouvernance.
- Organisation d'une journée d'ateliers et de conférences pour les professionnels en loisir municipal dans le cadre du Rendez-vous québécois du loisir rural 2022 (30 participants).
- Accompagnement et participation à l'offre d'un Forum en loisir pour sensibiliser et informer les élus et les directions municipales à l'importance de la coopération intermunicipale.
- Soutien et accompagnement aux tables de concertation en loisir dans les 8 territoires de MRC.
- Réalisation de 2 rencontres virtuelles ayant pour objectif d'informer les élus sur notre offre de services et sur les différents enjeux en lien avec les municipalités.
- Participation à la Conférence administrative régionale (MAMH) pour les municipalités et présentation d'un kiosque.

CAMPS DE JOUR ET CAMPS DE VACANCES

- Accompagnement de 5 MRC dans le cadre du projet Embauche de ressources spécialisées intermunicipales, afin de soutenir les employés des camps de jour dans leur gestion de groupe d'enfants à besoins particuliers. Ce sont 45 camps de jour qui ont bénéficié de ce soutien.
- Offre d'une ressource régionale de supervision pour le projet Embauche de ressources spécialisées intermunicipales, afin d'encadrer et d'outiller les ressources spécialisées dans leurs interventions auprès des employés de camps de jour.
- Offre de services d'expertise-conseil pendant la période des camps de jour à l'intention des gestionnaires de camps et des accompagnateurs pour l'intégration des clientèles à besoins particuliers.
- Formation et encadrement de 7 cadres responsables de la formation (CRF) pour déployer à plus grande échelle la formation DAFA auprès des animateurs de camps de jour de la région.
- Organisation d'une rencontre régionale des gestionnaires de camps de jour municipaux. Présentation d'ateliers avec des partenaires régionaux et provinciaux en lien avec les besoins des gestionnaires de camps.
- Offre des formations DAFA (3 jours) et premiers secours dans 4 territoires de MRC, en plus des formations coordonnateur et aide-animateur en ligne. Au total, ce sont 37 municipalités et 7 organismes rejoints pour environ 200 jeunes formés.
- Offre de 3 formations en ligne gratuites pour les gestionnaires de camps de jour (20 y ont participé).

LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

- Planification du Festival régional de talents extraordinaires. Celui-ci devait avoir lieu le 20 mai 2023, mais il a dû être annulé en raison du manque d'inscriptions. Une rencontre aura lieu ce printemps afin d'analyser la situation.
- Organisation à 2 reprises des Ateliers de loisir à l'intention des personnes handicapées. Au total, 82 ateliers ont été offerts auprès de 12 organismes de personnes handicapées et 61 classes scolaires avec des élèves à besoins particuliers, pour un total de 930 participants. L'objectif est de faire découvrir de nouvelles possibilités et de mettre en lien les ressources du milieu avec les groupes de personnes handicapées.
- Achat d'un fauteuil roulant tout terrain, d'une luge multisport Agilex 2.0 et de 4 paires de Wheelblades qui seront remis à des organismes afin de les rendre disponibles aux personnes handicapées.
- Don de 2 fauteuils roulants tout terrain (acquis en 2021-2022), soit un au Parc national du Bic et un au Parc national du Lac-Témiscouata.
- Démarchage auprès d'organismes pour la Carte accompagnement loisir (CAL), 14 ont adhéré pour un total de 117 activités différentes.
- Projet On bouge et on s'adapte! visant à sensibiliser les jeunes dans les écoles sur ce que vivent les personnes avec des limitations physiques par l'expérimentation d'une activité physique en simulant un handicap. Ce projet a rejoint 2 écoles, 3 groupes et environ 49 jeunes en juin 2022.
- Organisation de la tournée Destination Loisirs 2022 qui a eu lieu en septembre à Rimouski. 3 organismes de personnes handicapées regroupant une cinquantaine de personnes y ont participé.
- Promotion et formation du plein air inclusif auprès des professionnels en loisir municipaux (table des professionnels en loisir), des organismes de plein air de la région (Forum plein air) et des étudiants en gestion d'intervention en loisir du Cégep de Rivière-du-Loup.
- Recensement des équipements adaptés de la région dans le but de créer un répertoire. Celui-ci sera lancé au printemps 2023.
- Promotion du programme Population active de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et suggestion de plusieurs équipements de plein air adaptés.
- Des soirées découvertes parasportives ont été offertes pendant les Jeux de Rivière-du-Loup les 9 et 10 mars. Le tout a été possible grâce à la collaboration de Parasports Québec et des différents Comités organisateurs.

LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

(SUITE)

ACCOMPAGNEMENT ET CONCERTATION

- Participation à plusieurs rencontres provinciales avec l'AQLPH et son réseau afin de faire avancer des dossiers tels que l'intégration en camp de jour, la Carte accompagnement loisir (CAL), Destination Loisirs et la restructuration du réseau.
- Organisation d'une rencontre avec la ressource d'aide aux personnes handicapées pour discuter du projet de répertoire des équipements accessibles.
- Organisation d'une rencontre régionale avec les organismes de personnes handicapées afin d'échanger sur les différents services et projets de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent.
- Participation au colloque du plein air accessible organisé par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.
- Accompagnement auprès d'un organisme pour l'achat d'équipements de plein air adaptés pour les personnes handicapées.

SOUTIEN POUR LES CAMPS DE JOUR

- Coordination de la formation pour les accompagnateurs en camps de jour ayant permis de former 45 personnes et offre de soutien professionnel pendant la période estivale auprès des gestionnaires de camps et des accompagnateurs.
- Participation et promotion d'une série de six webinaires sur l'intégration en camp de jour orchestré par l'AQLPH dans ce qu'elle a nommé « Janvier : Mois de l'inclusion ».

SOUTIEN FINANCIER

- Gestion du programme de soutien financier en accompagnement en loisir des personnes handicapées : 178 525 \$ ont été versés à 37 organismes et municipalités qui ont pu rejoindre 300 personnes avec des besoins d'accompagnement.
- Gestion du programme de soutien financier Pour du loisir et du sport inclusif : 27 projets ont été soutenus, pour un montant total de 47 892,14 \$.

LOISIR CULTUREL

EXPERTISE-CONSEIL

- Accompagnement et soutien financier pour l'implantation de deux espaces de création sur le modèle des Ruches d'art :
 - Musée régional de Rimouski : dans la salle adjacente à la salle Élisabeth-Turgeon.
 - Bic (Rimouski) : dans la salle Curé-Soucy de la Maison de la culture du Pic Champlain
- Accompagnement de divers organismes pour des demandes de financement, la gouvernance ou le développement de projet.
- Collaboration avec le secteur plein air pour la tenue de 2 activités culturelles dans le cadre du Festival plein air.

COLLABORATIONS RÉGIONALES

- Collaboration avec Culture Bas-Saint-Laurent afin de demeurer complémentaires dans nos approches et afin de mettre sur pied un prix de reconnaissance pour le loisir culturel.
- Présence à la table des agents de développement culturel des MRC.
- Participation au comité de COSMOSS concernant le colloque sur les bienfaits de la lecture.
- Production et lancement d'un outil numérique pour les personnes âgées : Contes et légendes du Bas du fleuve (collaboration avec la Fédération québécoise du loisir en institution, NousTV et le conteur Cédric Landry).

CONCERTATION ET RÉSEAUTAGE

- Participation à divers ateliers, rencontres ou consultations en lien avec le loisir culturel.
- Organisation de rencontres sectorielles (danse, cinéma parallèle, Ruche d'art).

RÉSEAU DES URLS (RURLS)

- Implication au comité de baladodiffusion du GTR en loisir culturel : participer à la coordination et l'enregistrement de 2 épisodes.
- Implication dans le partenariat de diffusion avec Culture pour tous, pour la promotion des Journées de la Culture.
- Implication dans le sous-comité sur les saines habitudes de vie.

FORMATION

- Mettre en place une formation sur mesure sur la lecture à voix haute : Donner de la voix à la lecture, en collaboration avec Nicole Testa.
- Financement d'une formation sur l'improvisation (40 participants).

LOISIR CULTUREL

(SUITE)

SECONDAIRE EN SPECTACLE

- Participation au Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, à Matane, le 28 mai 2022. 97 personnes formaient la délégation du Bas-Saint-Laurent en plus de 36 participants de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 25 participants de la Côte-Nord.
- Tenue de trois rencontres par secteur (Est et Ouest) en vue d'organiser deux finales régionales de Secondaire en spectacle.
- Pour l'édition 2022-2023, 17 écoles incluant 334 jeunes ont participé au programme, dont 50 lors de la finale régionale du secteur Est à Matane et 75 lors de la finale régionale du secteur Ouest à Rivière-du-Loup. Cette dernière finale régionale fut organisée par Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent.
- Participation aux rencontres mensuelles des coordonnateurs régionaux et aux rencontres de chefs de délégation en vue de participer au RVPQ 2023 à Laval du 1er au 4 juin.
- Coordination d'une rencontre du comité organisateur du Rendez-vous panquébécois (RVPQ) 2025 à Amqui et d'une rencontre du sous-comité Finance en mode virtuel.

Assemblée générale annuelle

LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

États financiers 2022-2023

**Unité Régionale de Loisir et
de Sport du Bas-Saint-Laurent inc.**

**États financiers
au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements supplémentaires	17 - 18
Annexe - Programme Secondaire en spectacle	19



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 3-A
217, avenue Léonidas Sud
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs et aux membres de
Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Rimouski
Le 7 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115974

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023			2022	
	Fonds de fonctionne- ment \$	Fonds d'immobili- sations \$	Total \$	Budget \$	Total \$
Produits					
Apports					
Subventions (note 3)	1 710 947		1 710 947	1 542 863	1 363 897
Apports généraux (page 17)	82 029		82 029	123 000	31 660
Cotisations des membres	19 145		19 145	19 500	19 625
Produits d'intérêts	31 550		31 550	6 000	4 430
Frais de gestion					5 706
	1 843 671		1 843 671	1 691 363	1 425 318
Charges					
Salaires et charges sociales	641 689		641 689	669 669	556 202
Transport et communications (page 17)	37 835		37 835	40 948	14 139
Taxes, permis et assurances	606		606	550	528
Charges locatives	37 225		37 225	37 291	36 613
Entretien et réparations	8 265		8 265	6 698	8 449
Fournitures de bureau	3 588		3 588	4 000	2 479
Cotisations et abonnements	9 092		9 092	10 512	10 094
Honoraires professionnels	9 464		9 464	7 122	7 120
Frais de formation	4 511		4 511	7 620	5 989
Dépenses d'organisation (page 18)	310 854		310 854	311 298	247 691
Soutien financier (page 18)	822 869		822 869	810 299	520 248
Amortissement des immobilisations corporelles		5 228	5 228		4 957
Frais bancaires	766		766	700	623
	1 886 764	5 228	1 891 992	1 906 707	1 415 132
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(43 093)	(5 228)	(48 321)	(215 344)	10 186

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<u>Fonds de fonctionnement Grevé d'affectations</u>	<u>Fonds de fonctionnement Non grevé d'affectations</u>	<u>Fonds d'immobili- sations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$		\$	\$	\$
Solde au début	400 000	411 859	12 544	824 403	814 217
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(30 828)	(12 265)	(5 228)	(48 321)	10 186
Investissement en immobilisations		(1 214)	1 214		
Solde à la fin	369 172	398 380	8 530	776 082	824 403

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(48 321)	10 186
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 228	4 957
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	153 714	(170 007)
Frais payés d'avance	10 447	(17 977)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	145 529	(17 475)
Apports reportés	544 845	426 480
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>811 442</u>	<u>236 164</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(1 200 000)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 214)</u>	<u>(8 421)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 201 214)</u>	<u>(8 421)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(389 772)	227 743
Encaisse au début	<u>1 209 321</u>	<u>981 578</u>
Encaisse à la fin	<u>819 549</u>	<u>1 209 321</u>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Situation financière

au 31 mars 2023

	2023		2022	
	Fonds de fonctionne- ment	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	27 101		27 101	59 988
Encaisse - Compte Avantage	792 448		792 448	1 149 333
Dépôts à terme	1 200 000		1 200 000	
Comptes clients et autres créances (note 5)	74 186		74 186	227 901
Frais payés d'avance	24 046		24 046	34 493
	2 117 781		2 117 781	1 471 715
Long terme				
Immobilisations corporelles (note 6)		8 530	8 530	12 544
	2 117 781	8 530	2 126 311	1 484 259
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	268 530		268 530	123 002
Apports reportés (note 8)	783 047		783 047	183 850
	1 051 577		1 051 577	306 852
Long terme				
Apports reportés (note 8)	298 652		298 652	353 004
	1 350 229		1 350 229	659 856
SOLDES DE FONDS				
Investi en immobilisations		8 530	8 530	12 544
Non grevé d'affectations	398 380		398 380	411 859
Grevé d'affectations d'origine interne (note 4)	369 172		369 172	400 000
	767 552	8 530	776 082	824 403
	2 117 781	8 530	2 126 311	1 484 259

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de consolider et d'harmoniser l'ensemble des interventions régionales en matière de loisir et de sport. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les renseignements supplémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les produits de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits d'intérêts.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats, et dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	33,33 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

3 - SUBVENTIONS

	2023		2022
	Réel \$	Budget \$	Réel \$
Ministère de l'Éducation du Québec			
Activités et services	694 178	615 927	615 927
Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR)	412 784	295 911	174 020
Fonds de transport	21 496	41 395	
Loisirs pour personnes handicapées			
Mission	138 961	133 441	135 346
Soutien à l'accompagnement	178 525	184 802	184 802
Soutien aux projets	30 086	30 086	30 086
Carte accompagnement loisir			10 000
Valorisation des officiels mineurs	11 000	11 000	
Activité physique (Mesure 1.4 scolaire)	19 086	19 086	
Corporation Secondaire en spectacle			
Secondaire en spectacle	28 816	28 816	26 032
Ministère de la Culture et des Communications			
Entente Loisir culturel - Fonctionnement	47 944	47 599	47 830
Entente Loisir culturel - Projets			79 825
Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec			
Soutien - Centrales de prêt d'équipements	39 500	59 500	10 000
Programme provincial d'expériences plein air ex3	21 768	16 000	8 000
Coordination des camps de jour		4 800	4 800
SPORTSQUÉBEC			
Mes premiers Jeux	18 000	18 000	16 340
Association Québécoise pour le loisir des personnes handicapées			
Carte accompagnement loisir			9 000
Population active	16 204		9 500
Destination loisir 2022	5 150	5 500	
Ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale			
Formation des employés			2 389
Vélo Québec			
Cycliste averti	6 950	6 500	
MRC et CSS (Partenaires)			
Fonds de transport - Partenaires	20 500	24 500	
	1 710 948	1 542 863	1 363 897

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours d'un exercice précédent, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 400 000 \$ du fond de fonctionnement à des projets spéciaux. De ce montant, une somme de 250 000 \$ est prévue pour le soutien financier aux organismes de loisir, de sport et de personnes handicapées et une somme de 150 000 \$ pour la mise en oeuvre du plan d'action en plein air. Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé une somme de 30 828 \$ pour la mise en oeuvre du plan d'action en plein air, portant le solde de la somme affectée à cette fin à 119 172 \$ au 31 mars 2023. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes clients *	37 941	5 647
Subventions à recevoir	19 720	218 818
Taxes à la consommation à recevoir	3 403	3 436
Intérêts courus à recevoir	<u>13 122</u>	
	<u><u>74 186</u></u>	<u><u>227 901</u></u>

* Au 31 mars 2023, un client représente 78 % du total des comptes clients (un client représentait 96 % du total des comptes clients au 31 mars 2022).

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Mobilier et agencements	35 939	3 897
Équipement informatique	50 312	4 633
	<u>86 251</u>	<u>8 530</u>
	<u><u>77 721</u></u>	<u><u>12 544</u></u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	183 751	49 838
Salaires et vacances à payer	64 779	53 164
Dépôt du Carrefour 50 + du Québec	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
	<u><u>268 530</u></u>	<u><u>123 002</u></u>

Aucune somme à remettre à l'État au 31 mars 2023 (aucune au 31 mars 2022).

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions de fonctionnement et des apports généraux reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement des prochains exercices.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	536 854	110 373
Montants constatés à titre de produits	(162 367)	(83 099)
Montants encaissés pour le ou les prochains exercices		
Ministère de l'Éducation du Québec		
(pour l'entente Mesure 1.4 scolaire)	2 134	19 086
(pour le soutien au transport en région)		372 559
(pour l'entente PAFILR)		61 319
(pour les banques régionales et unités mobiles d'équipements)	627 568	
Réseau des URLS du Québec		
(pour le soutien à la Centrale d'équipements récréatifs, sportifs et adaptés)	44 750	24 750
(pour la journée des élus)	2 000	
(projet Plein air EX3)	20 885	
Corporation Secondaire en spectacle		
(pour Secondaire en spectacle 2023-2024)		28 816
Adhésion annuelle	9 875	3 050
Solde à la fin	1 081 699	536 854
Portion à court terme des apports reportés	783 047	183 850
Portion à long terme des apports reportés	298 652	353 004

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé, ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers, sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue, et de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse	819 549	1 209 321
Dépôts à terme	1 200 000	
Comptes clients	37 941	5 646
Subventions à recevoir	19 720	218 818
	<u>2 077 210</u>	<u>1 433 785</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2023 et 2022. Toutefois, certains actifs financiers non dépréciés sont en souffrance à la date des états financiers. Les comptes clients et autres créances en souffrance, mais non dépréciés, se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Moins de trois mois	35 541	5 646
Entre trois et six mois	2 400	
	<u>37 941</u>	<u>5 646</u>

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

– Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'encaisse - Compte Avantage - porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers sont de moins de six mois pour les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

10 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après deux contrats de location échéant en juillet 2025, à verser une somme de 85 023 \$ pour un local et un entrepôt. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 36 438 \$ en 2024, 2025 et 12 146 \$ en 2026.

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	Réel	Budget	Réel
	\$	\$	\$
APPORTS GÉNÉRAUX			
Jeux du Québec	43 841	64 500	
Ententes de services	2 000	2 000	2 000
Formation camps de jour	16 157	22 200	14 265
Loisirs des personnes handicapées		4 200	
Secondaire en spectacle	11 804	10 600	5 361
Formation des bénévoles et professionnels	1 390	9 000	3 634
Sécurité et intégrité	825		
Plein air	3 852	3 500	
Projet Camps de jour			6 400
Rendez-vous québécois du loisir rural	1 400	2 800	
Destination loisirs 2022	760	4 200	
	82 029	123 000	31 660
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS			
Frais de déplacement des employés	17 653	12 000	2 075
Frais de déplacement du conseil d'administration, exécutif et autres comités	866	4 000	182
Télécommunications	12 625	18 540	10 865
Poste et messagerie	496	1 500	1 017
Communication - promotion	6 195	4 908	
	37 835	40 948	14 139

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	Réel	Budget	Réel
	\$	\$	\$
DÉPENSES D'ORGANISATION			
Secondaire en spectacle	28 707	21 798	11 985
Gala Méritas sportif		5 000	2 267
Formation camps de jour	29 401	29 825	14 209
Valorisation des officiels	20 984	20 000	
Formation Académie des entraîneurs	1 433	5 600	5 179
Loisirs des personnes handicapées	35 083	26 475	22 888
Promotion du bénévolat	409	2 000	
Formation des bénévoles et professionnels	9 991	10 500	21 411
Destination Loisirs 2022	9 032	11 500	
Camp Espoir	5 587	7 000	
Projet d'amélioration des parcs et équipements	2 983	9 500	38
Promotion de l'activité physique	1 863	1 500	2 332
Plein air	22 490	20 000	42 379
EX3 Plein air	9 665	9 100	
Rendez-vous québécois du loisir rural	3 670	4 850	
Jeux du Québec	97 795	86 449	7 222
Sécurité et intégrité	6 623	9 000	534
Projet Camps de jour	23 855	16 680	11 375
Entente loisir culturel	1 285	14 521	105 872
	310 854	311 298	247 691
SOUTIEN FINANCIER			
Subventions au développement sportif	33 411	50 000	25 652
Soutien financier Initiatives structurantes (PAFILR)	412 991	295 911	174 020
Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - Soutien à l'accompagnement	178 525	184 802	184 802
Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - Soutien aux projets	47 892	50 000	50 000
Ententes activité physique	5 000	5 000	7 868
Initiatives locales de concertation	12 102	32 000	21 500
Mes premiers Jeux	20 263	25 000	3 000
Mesure 1.4 scolaire	19 086	19 086	
Plein air			20 000
Transport scolaire pour activités de plein air	12 103	9 000	2 983
Programme Pour une communauté active			30 423
Soutien - Fonds de transport	41 996	70 000	
Centrales de prêt d'équipements	39 500	69 500	
	822 869	810 299	520 248

Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Annexe - Programme Secondaire en spectacle

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(non audité)

	ANNEXE A	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention de la corporation Secondaire en spectacle	28 816	26 032
Adhésion des écoles participantes au programme SES	3 800	4 000
Vente de billets aux finales régionales		
Revenus d'inscription et de participation au RVPQ	4 796	
Revenus en partenariats		
Autres revenus - Vente chandails SES aux écoles	3 208	1 361
	<u>40 620</u>	<u>31 393</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	28 028	21 427
Loyer et opérations administratives	3 700	3 700
Frais de déplacement et séjour	1 510	593
Matériel et frais de communication		
Frais de représentation		
Dépenses liées à la participation au RVPQ	8 559	7 016
Transport au RVPQ	4 175	571
Dépenses liées à la participation aux finales locales		
Dépenses liées aux finales régionales	13 154	2 477
Frais de gestion		
Autres dépenses - Chandails SES	2 819	1 922
	<u>61 945</u>	<u>37 704</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(21 325)</u>	<u>(6 311)</u>

PROCESSUS D'ÉLECTION

Voici les postes qui seront en élection lors de l'assemblée générale selon les nouveaux règlements généraux de la Corporation :

SECTEUR LOISIR : 2 POSTES, DONT 1 EN ÉLECTION

- Poste 1 – mandat en cours : Anne Mailloux, Mouvement scout
- Poste 2 – en élection pour 2 ans : Candidat : **Richard Rancourt, Carrefour 50+ du Québec**

SECTEUR LOISIR POUR PERSONNES AYANT UN HANDICAP : 1 POSTE

- Poste 1 - mandat en cours : Annie Lévesque, Regroupement des Dynamiques

SECTEUR SPORT : 2 POSTES, DONT 1 EN ÉLECTION

- Poste 1 – en élection pour 2 ans : Candidate : **Lise Bossé, Ass. de patinage artistique Est-du-Québec**
- Poste 2 – mandat en cours : Bernard Tessier, Association de quilles de l'Est-du-Québec

SECTEUR SCOLAIRE : 1 POSTE EN ÉLECTION

- Poste 1 – en élection pour 2 ans : Candidate : **Manolya Tükeli, Cégep de Rivière-du-Loup**

SECTEUR MUNICIPAL : 1 POSTE EN ÉLECTION

- Poste 1 – en élection pour 2 ans : Candidat : **Louis-Marie Bastille, Municipalité de Saint-Modeste**

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS : 2 POSTES, DONT 1 À POURVOIR

- Poste 1 – mandat en cours : Ariane Parent, Rimouski
- Poste 2 : poste à pourvoir par le conseil d'administration (2 ans)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

- **Louis-Marie Bastille, président**
Municipalité de Saint-Modeste - Municipal
- **Anne Mailloux, vice-présidente**
District Scout Est-du-Québec - Loisir
- **Annie Lévesque, secrétaire-trésorière**
Les Dynamiques de Rimouski - Loisir personnes handicapées
- **Lise Bossé**
Association régionale de patinage artistique de l'Est-du-Québec - Sport
- **Bernard Tessier**
Association régionale des clubs juniors de quilles de l'Est-du-Québec - Sport
- **Manolya Tükeli**
Cégep de Rivière-du-Loup - Scolaire
- **Richard Rancourt**
Carrefour 50 + du Québec - Loisir
- **Émilien Nadeau**
Administrateur indépendant
- **Ariane Parent**
Administratrice indépendante

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES

- Louis-Marie Bastille
- Ariane Parent
- Manolya Tükeli
- Annie Lévesque

COMITÉ AUDIT

- Bernard Tessier
- Lise Bossé
- Émilien Nadeau
- Louis-Marie Bastille (invité)

COMITÉ GOUVERNANCE ET ÉLECTION

- Richard Rancourt
- Anne Mailloux
- Émilien Nadeau
- Louis-Marie Bastille (invité)

MEMBRES DE L'ÉQUIPE 2022-2023



Lucille Porlier
Directrice générale



Lucie Ouellet
Adjointe administrative



Josée Longchamps
Conseillère en sport



Lise Arsenault
Conseillère en loisir



Myriam Lévesque
Conseillère en loisir



Caroline Castonguay
Conseillère en loisir



Céline Guillemart
Conseillère en plein air



Carolyn Claveau
Agente en sport



Karine Roussel
Conseillère en développement
du loisir culturel
(Départ mars 2023)

MEMBRES DE LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

23-24

145 MEMBRES EN DATE DU 5 JUIN 2023

INSTITUTIONS SCOLAIRES (6/11)

Cégep de La Pocatière
Cégep de Rivière-du-Loup
Centre de services scolaire des Phares
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
Collège Notre-Dame
Université du Québec à Rimouski

ORGANISMES DE LOISIR (7/10)

Association des services de loisir en institution
– région Bas-Saint-Laurent/GIM 01/11
Carrefour 50 + du Québec
District scout Est-du-Québec
FADOQ région Bas-Saint-Laurent
Parc Bas-Saint-Laurent
Sentier international des Appalaches
Les Grimpeurs de l'Est

ORGANISMES DE LOISIR POUR PERSONNES AYANT UN HANDICAP (19/23)

Ass. des personnes Accidentées Cérébraux Vasculaires, Aphasiques et Traumatisées
Cranio Cérébrales Bas-Saint-Laurent
Association des handicapés gaspésiens
Les Amirams de la Vallée
Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent
Association pocatoise de personnes handicapées
Association Entre-Amis du Témiscouata
Autisme Est-du-Québec
Répit-Loisirs-Autonomie
Regroupement des Dynamiques de Rimouski
Association de personnes handicapées L'Éveil des Basques de Trois-Pistoles
Ski adapté des Basques
Association kamouraskoise en santé mentale La Traversée
Les Alcyons de Mont-Joli
Société canadienne de la sclérose en plaques – Bas-Saint-Laurent
Association Multi-Défis de Rivière-du-Loup
Rayon de partage en santé mentale (Amqui)
Centre de vacances et d'apprentissage loisirs Saint-Cyprien
Camp Canawish (Rivière-Ouelle)
Association du trouble primaire du langage de l'Est

ASSOCIATIONS SPORTIVES (24/28)

RSEQ - Est-du-Québec	Natation artistique
Athlétisme	Patinage artistique
Badminton	Patinage de vitesse
Ballon sur glace	Quilles
Baseball	Ski de fond
Basketball	Soccer
Curling	Taekwondo
Équitation	Tennis
Escrime	Tennis de table
Golf	Tir à l'arc
Gymnastique	Vélo de montagne
Hockey sur glace	
Judo	

MEMBRES DE LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

23-24

145 MEMBRES EN DATE DU 5 JUIN 2023

MUNICIPALITÉS (89/114)

MRC des Basques (8/11)

Notre-Dame-des-Neiges
Saint-Clément
Sainte-Françoise
Saint-Jean-de-Dieu
Saint-Mathieu-de-Rioux
Sainte-Rita
Saint-Simon
Trois-Pistoles

MRC de Kamouraska (17/17)

Kamouraska
La Pocatière
Mont-Carmel
Rivière-Ouelle
Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-André-de-Kamouraska
Saint-Bruno-de-Kamouraska
Saint-Denis-De La Bouteillerie
Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Saint-Gabriel-Lalemant
Saint-Germain
Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Saint-Joseph-de-Kamouraska
Saint-Onésime-d'Ixworth
Saint-Pacôme
Saint-Pascal
Saint-Philippe-de-Néri

MRC de La Matanie (6/11)

Baie-des-Sables
Matane
Saint-Adelme
Saint-Léandre
Saint-René-de-Matane
Saint-Ulric

MRC de La Matapédia (14/18)

Amqui
Causapscal
Lac-au-Saumon
Saint-Cléophas
Saint-Damase
Sainte-Florence
Sainte-Irène
Saint-Léon-le-Grand
Saint-Moïse
Saint-Noël
Saint-Vianney
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Sayabec
Val-Brillant

MRC de La Mitis (11/16)

Grand-Métis
La Rédemption
Les Hauteurs
Métis-sur-Mer
Mont-Joli
Price
Saint-Donat
Sainte-Flavie
Sainte-Jeanne-d'Arc
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Saint-Joseph-de-Lepage

MRC de Rimouski-Neigette (6/9)

Esprit-Saint
La Trinité-des-Monts
Saint-Eugène-de-Ladrière
Saint-Marcellin
Saint-Narcisse
Saint-Valérien

MRC de Rivière-du-Loup (12/13)

Cacouna
L'Isle-Verte
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Notre-Dame-du-Portage
Rivière-du-Loup
Saint-Antonin
Saint-Arsène
Saint-Cyprien
Saint-Épiphane
Saint-Hubert
Saint-Modeste
Saint-Paul-de-la-Croix

MRC de Témiscouata (15/19)

Aclair
Biencourt
Dégelis
Lac-des-Aigles
Packington
Pohénégamook
Rivière-Bleue
Saint-Athanase
Saint-Elzéar
Saint-Eusèbe
Saint-Honoré
Saint-Juste-du-Lac
Saint-Louis-du-Ha! Ha!
Saint-Marc-du-Lac-Long
Témiscouata-sur-le-Lac